

libéraux de toutes tendances seront rassurés par la discussion des thèses de C. B. Macpherson, qui, sans nier que Locke soit à bien des égards un penseur « bourgeois », lave l'auteur des *Traité sur le gouvernement civil* de l'accusation de complaisance pour une prétendue « dictature de la bourgeoisie » (p. 523-537). D'autres articles sont plus personnels, et font apparaître un auteur qui échappe avec agilité aux classifications politiques usuelles et qui est à la fois assez progressiste (ou *liberal* au sens américain) sur les questions sociales et plutôt conservateur sur certains problèmes sociétaux, comme on peut le voir dans l'étude qu'il consacre à la peine de mort et au « droit de tuer de sang-froid » (p. 139-155).

A. Ryan a aussi sans doute les défauts de ses qualités. Il a tendance à écarter d'un revers de main les références qui pourraient conduire à nuancer les thèses qu'il tient pour fondamentales (cf. par exemple l'étonnant résumé du livre de Leo Strauss sur Hobbes, p. 222). Son sens de la permanence des problèmes fondamentaux s'accompagne parfois d'une certaine sous-estimation de la cohérence et de la profondeur des grands penseurs. On a de bons exemples de ce défaut, il est vrai très présent chez les représentants contemporains du « libéralisme politique », dans l'étude que consacre A. Ryan à Tocqueville (p. 429-455) ; après bien d'autres, il rappelle que Tocqueville et Beaumont n'ont presque rien vu du Sud (p. 439) et il en conclut qu'ils ont donc surestimé l'hégémonie du type « yankee » sur le « style national », ce qui n'est guère compatible avec ce qu'il dit lui-même du chapitre final du premier tome de *De la démocratie en Amérique* sur « l'avenir probable des trois races qui habitent le territoire des États-Unis » (p. 450-451) ; tout en reconnaissant que Tocqueville n'était en rien « raciste », il se plaît à rappeler son amitié pour Gobineau, sans rien dire de leur correspondance, qui est la source fondamentale pour ce qui concerne les idées de Tocqueville sur les questions de « race » (p. 440-441). Tout cela n'empêche nullement *The Making of Modern Liberalism* de tenir sa promesse : A. Ryan est un bon guide dans l'histoire du libéralisme, qui répond aux questions couramment posées par nos contemporains et qui pourrait aider les Français à se défaire de quelques préjugés tenaces.

Philippe Raynaud -

Université Paris II-Panthéon Assas/IUF, Centre Michel Villey

Fournel (Jean-Louis), Guilhaumou (Jacques), Potier (Jean-Pierre), dir. - Libertés et libéralismes. Formation et circulation des concepts. - Lyon, ENS Éditions, 2012 (Gouvernement en question(s)). 460 p.

Issu d'un séminaire transversal du laboratoire Triangle : action, discours et pensée politiques et économiques (ENS Lyon), ce volume collectif entend redonner toute sa place à « une *histoire* polymorphe de la liberté ». Les trajectoires historiques et théoriques du libéralisme sont en effet plurielles, et loin d'avoir affaire à un corps de doctrine homogène, sorti tout armé d'une même matrice historique (la Glorieuse Révolution d'Angleterre en 1688), l'histoire des libéralismes nous renvoie plutôt à « une multiplicité de figures transactionnelles situées entre valeurs morales et technologies de gouvernements » (p. 5).

À l'histoire téléologique du libéralisme lockien, et de l'individualisme possessif, a succédé depuis quelque temps – dans le sillage du *Moment machiavélien* de J. G. A. Pocock (1975) et de la *Liberté avant le libéralisme* de Q. Skinner (1997) – une contre-histoire des théories et idéologies politiques modernes soucieuse de montrer en quoi le libéralisme des droits subjectifs a largement été l'héritier, avant de les occulter comme source d'inspiration et programme, de courants républicains antérieurs (romains puis florentins). Le présent volume entend rompre avec ces deux historiographies concurrentes de la pensée politique moderne et nous invite à nous « demander si l'alternative parfois posée entre républicanisme et libéralisme ne relève pas désormais d'une sorte de scolastique un peu figée » (p. 6) (que l'on valorise l'héritage de la vertu aristotélicienne comme J. G. A. Pocock ou bien l'idéal cicéronien de « non-domination » comme Q. Skinner, puis Ph. Pettit en théorie politique contemporaine).

À travers les deux champs sémantiques drainés historiquement par les concepts de « liberté » et de « libéralisme », l'ouvrage nous donne ainsi à lire non du tout une histoire à thèses (normativité du républicanisme *versus* idéologie libérale) mais une pluralité de genèses, de lignes de partage théoriques et pratiques ainsi que d'expériences historiques, plus ou moins nationales (il ne s'agit pas *a fortiori* non plus de promouvoir un libéralisme hayekien de combat en tant que prisme normatif de lecture de toutes les expériences libérales, comme chez P. Nemo et

J. Petitot (dir.), *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, PUF, 2006).

L'objet se pluralise et se démultiplie du même coup, et on ne saurait ici résumer ni commenter chacune des contributions, fort hétérogènes quant à leur objet et perspective méthodologique. Le volume s'organise en trois grandes parties « Libertés », « Démarcations » et « Expériences », et à partir de « trois questionnements différents : les grammaires modernes du libéralisme au regard de la liberté ; la cohérence systématique et les frontières du libéralisme ; la multiplicité des adaptations et bricolages possibles au nom du frottement entre libéralisme(s) et liberté(s) » (p. 10).

Les contributions de la première partie (« Libertés ») sont centrées sur les conceptions de la liberté et ses pratiques de commémoration à Florence (14^e-16^e siècles), Hobbes, Hume, le discours économique libéral et la question coloniale dans l'Empire britannique (1750-1815), les *Dialogues sur le commerce des bleds* (1768) de Galiani et les débats économiques français au 18^e siècle, le débat entre Jefferson et Madison sur la reconfiguration moderne du concept de république, le libéralisme de Sieyès, et enfin la naissance politique du mot « individualisme » au cours de la première moitié du 19^e siècle (contribution de Marie-France Piguet), sous la houlette essentiellement des saint-simoniens, tentant de définir un équilibre pratico-conceptuel entre la liberté individuelle (individualisme possessif des droits et facultés) et la dépendance des individus au projet de réorganisation sociale et politique de la modernité post-révolutionnaire.

La seconde partie (« Démarcations ») porte sur les 19^e-20^e siècles et en particulier sur le libéralisme éthique de Hegel, le libéral russe B. N. Tchitchérine, les orientations libérales de différentes traditions libertariennes, le socialisme libéral de Léon Walras, les mutations de la gauche contemporaine au regard du social-libéralisme (blairiste) ainsi que la pensée de l'État de droit chez M. Foucault.

La dernière partie enfin (« Expériences ») rassemble différentes études sur les héritages et bricolages libéraux au sein du décembreisme (1801-1825), le libéralisme social de la Belle Époque dans le cadre de la construction de l'État solidariste, le libéralisme allemand (et son échec) sous la République de Weimar, les libertés publiques et leurs restrictions dans les années 1960-1970 en Allemagne dans le cadre de la lutte

contre la Fraction Armée Rouge, la reconquête intellectuelle puis politique (néo-conservatrice) orchestrée par les néo-libéraux à partir des années 1960 depuis l'université écossaise de Saint-Andrews, les débats sur l'accession à la propriété privée du logement (avec le statut nouveau de « copropriétaire ») dans la Russie postcommuniste.

Alexandre Escudier -
Sciences Po Paris, Cevipof

Aron (Raymond) - Liberté et égalité. Cours au Collège de France. Édition établie et présentée par Pierre Manent. - Paris, Éditions de l'EHESS, 2013 (Audiographie. 8). 64 p. Repères bibliogr.

Grâce au carré des fidèles, la publication de l'œuvre de Raymond Aron se poursuit à un rythme lent, mais régulier. Il y a dix ans, Jean-Claude Casanova éditait le précieux cours qu'il avait consacré à Marx en Sorbonne en 1962-1963. Aujourd'hui, Pierre Manent et Giulio de Ligio nous donnent accès à sa dernière leçon, prononcée au Collège de France le 4 avril 1978. Ce court texte a pour titre *Liberté et égalité*, qui est en fait le titre du cours lui-même. Aron y clôt son enseignement par la reprise d'un thème qui irrigue l'ensemble de son travail : la dialectique des deux concepts fondamentaux de la modernité politique. Il l'avait déjà approfondi au milieu des années 1960 dans son *Essai sur les libertés*, mais c'est dans un tout autre contexte qu'il décide de le retravailler. Dans une tout autre période de son itinéraire également, puisque ces années sont celles du « dernier Aron » : à partir de 1976, il se laisse parfois aller à un pessimisme inhabituel, comme le révèle son *Plaidoyer pour l'Europe décadente*.

La leçon par laquelle Aron achève sa carrière est symboliquement consacrée à la liberté. Elle illustre parfaitement les spécificités d'une méthode reposant sur trois présupposés. Premièrement, Aron refuse de partir d'une définition de la liberté qui empêcherait de prendre en compte la pluralité des libertés. Deuxièmement, il rejette les approches abstraites en privilégiant une investigation empirique à la fois sociologique et historique. Troisièmement, constatant que le contenu des libertés est variable dans le temps et dans l'espace, il restreint son enquête aux démocraties occidentales. Jusque-là, ceux qui connaissent les critiques adressées à *The Constitution of Liberty* de